



Compte-rendu CDAS du 15 octobre 2025

Ordre du jour :

- Approbation des PV du 08 avril et 12 juin 2025
- Compte-rendu du CNAS du 26 juin 2025
- Point Crédit d'Action Locale (CAL)
- Actualités
- Questions diverses

A l'ordre du jour, le rapport d'activité du CNAS, Comité National de l'action Sociale. Ce dernier est une instance nationale, où les représentants nationaux de Solidaires ont siégé. Vous pourrez retrouver leur compte rendu sur le site du bureau national :

<https://solidairesfinancespubliques.org/vie-des-agents/action-sociale/6877-cnas-du-26-juin-2025.html>

Au plan local, nous avons à nouveau dénoncé le fait que les CESU proposés aux agents ne sont pas acceptés dans de nombreuses structures. A l'instar de ce qui se fait dans certaines directions d'Outre-Mer, nous avons demandé que la somme correspondante au montant des CESUs soit versée directement aux agents par virement.

A titre d'information, en 2024 seulement 17 demandes de CESU (Chèque famille) et 30 chèques sport ont été attribués, ce qui est très faible au regard de la population éligible.

En 2025, nous ne déplorons aucun incident lors des séjours en colonie de vacances, contrairement à 2024. En revanche, malgré nos demandes répétées, tant en national qu'en local, le système de réservation « premier arrivé premier servi » est toujours en vigueur.

Pour les vacances d'hiver, les inscriptions ont eu lieu du 04 novembre 13h au 10 novembre 2025, toujours selon ce même procédé injuste et inéquitable.

La restauration constitue le principal poste de dépense du budget de l'action sociale au niveau national (53 % du budget). Cette prestation est en hausse par rapport à 2023, ce qui traduit l'intérêt des personnels pour une restauration de qualité et est révélateur des problèmes de pouvoir d'achat des agents.

À Bergerac, la nouvelle convention avec le restaurant « Au Palais » semble donner satisfaction aux agents, ce qui a permis son renouvellement depuis fin août pour 1 an reconductible 3 ans.

Une enquête sera menée sur Sarlat dans le cadre du suivi de la convention.

Concernant le RIA de Périgueux, il a été à nouveau dénoncé le coût du repas, supérieur à celui d'un restaurant conventionné. La direction nous alors répondu que ce sont les coûts fixes qui expliquent la différence de tarif (Frais d'admission).

Nous rappelons que les permanences de l'assistante sociale sont à consulter sur Ulysse 24, l'information ne circulant pas de la même manière auprès de tous les agents.

Au niveau national, les représentants de Solidaires ont voté contre le rapport.

Crédits d'actions locales

En cette fin d'année, nous avons procédé aux derniers arbitrages.

Ce fut tout de même l'occasion de dresser un premier bilan de 2025. Les sorties proposées localement ont rencontré un succès plus que mitigé, certaines ont même été annulées faute de participants.

On constate la même désaffection pour les sorties organisées à destination des retraités. S'agit-il également d'un problème de pouvoir d'achat ???

Nous avons réaffirmé que pour les actions 2026, nous allons demander l'application systématique d'un tarif différencié en fonction du quotient familial pour les sorties.

En revanche, le chèque « e-cadeau culture » d'une valeur de 20 € proposé aux agents ayant un indice inférieur à 470 a rencontré un grand intérêt (190 demandes sur 250 agents éligibles), ce qui témoigne une nouvelle fois de la problématique de baisse du pouvoir d'achat. Celui-ci sera disponible à compter du 17 octobre.

Compte tenu du reliquat de fin d'année, un « e-cadeau culture » d'une valeur de 28 € sera proposé aux enfants de 15 à 17 ans.

L'action sociale ne devrait pas avoir ce rôle de redistribution de pouvoir d'achat, mais force est de constater que ces actions sont plébiscitées.

Actualités

Il est rappelé que les démarches pour la PSC devront être effectuées avant le 30 novembre auprès de ALAN et de la GMF. Des mails avec les liens correspondants sont en cours d'envoi.

Vos représentants sont joignables via notre BALF :

solidairesfinancespubliques.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr